

Vittel Inf'eau

UNE HISTOIRE, UN AVENIR...

LE NOUVEAU CPO 1972 - 2015





P.3

P.4 à 7

P.8-9

P.10-11

P.12-13

P.14-15

P.16-17

P.18-19

P.20

P.21

P.22-23

P.24

P.25

P.26

P.27

P.28

Edito du Maire

Economie

Travaux

Social

Jeunesse, Conseil Jeunes

Tourisme, Sports

La saison en images

Sécurité

Vie du commerce

Vittel à l'international

Culture

3 jeunes sportives

Environnement

Parole à la minorité

Etat civil

Terre d'Eau



**Communauté de Communes
Vittel-Contrexéville**

173, Rue de Metz 88800 Vittel

Tél. : 03 29 08 38 89

Tél. : 03 29 08 52 47

email :

contact@agglo-vittelcontrex.fr

Comité rédactionnel : Jean-Jacques Gaultier, Maire - Anne-Marie Messerlin, Claudie Pruvost, Nicole Charron, Véronique Piedboeuf, Ghislaine Cossin

Crédit photos : Anne-Marie Messerlin, Vosges Matin, Etienne Horiot, Gérard Photo, Guy Calin.

Numéros et adresses à retenir : Mairie de Vittel - 38, Place de la Marne 88800 Vittel,

Tél. : 03 29 08 04 38, Fax : 03 29 08 51 95

email : mairie@ville-vittel.fr

site internet : www.ville-vittel.fr

Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Vittel Inf'Eau est distribué dans toutes les boîtes aux lettres,
et disponible à l'accueil de la Mairie
(disponible sur le site internet : www.ville-vittel.fr)

LES NUMÉROS D'URGENCE :

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Centre anti-poison Nancy : 03 83 32 36 36

“ Chères Vittelloises, chers Vittellois,

Un an déjà ! Un an de travail pour la nouvelle municipalité !

Première année et premier budget, marqués par une diminution, une stabilité et une augmentation :

- **Une diminution** de 5% des dépenses de fonctionnement à périmètre constant car les économies sont indispensables
- **Une stabilité** des taux de la fiscalité locale pour ménager les contribuables vittellois
- **Une augmentation** des investissements pour moderniser notre ville, la rendre plus belle et plus attractive avec le programme d'investissements le plus important de toutes les communes de l'ouest vosgien : six millions d'euros, le double de l'année précédente !

Un an déjà et des travaux qui se multiplient, offrant du travail aux entreprises vosgiennes et transformant notre ville :

- Avenue Bouloumié,
- Centre Equestre : fin des travaux en juin
- CPO : première tranche, fin des travaux en septembre
- Galerie thermique : deuxième tranche démarrage à l'automne

Un an déjà et de nouveaux services proposés :

- Bourse au permis de conduire pour les jeunes
- Navette pour les plus de 60 ans
- Liaison intercommunale avec Contrexéville reliant le parc thermal et les lacs
- « Allô travaux » numéro vert, appel gratuit (0 800 108 100)



Un an déjà et des résultats concrets :

- Signature de l'accord avec le Club Méditerranée favorisant son maintien à Vittel
- Signature de nouveaux contrats avec la Lyonnaise des Eaux permettant une baisse du prix de l'eau

Bien sûr il faut continuer et préparer dans un esprit de rassemblement l'avenir de notre ville !

« On ne subit pas l'avenir, on le fait »

Jean-Jacques GAULTIER
Maire de Vittel



Au terme du Conseil Municipal du 05 mars 2015, le Budget communal a été adopté à l'unanimité des votants.

1) LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Dès notre arrivée et conformément à nos engagements de campagne, nous avons réalisé un audit financier interne, avec la mise en œuvre d'une méthode rigoureuse pour bien évaluer la situation financière de Vittel. Ce sont des milliers d'écritures comptables en fonctionnement et en investissements qui ont été passées au crible. Cela s'est traduit dans les faits :

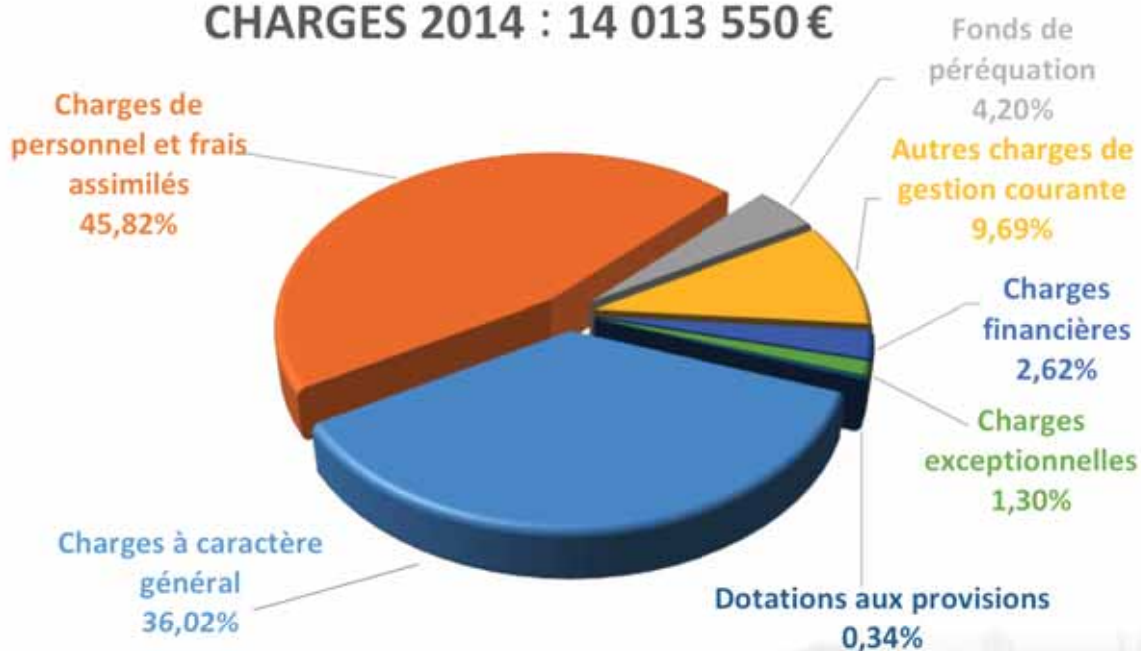
F économies sur les dépenses de fonctionnement pour la commune de plus de 352 920 € sur l'année 2014, avec des efforts :

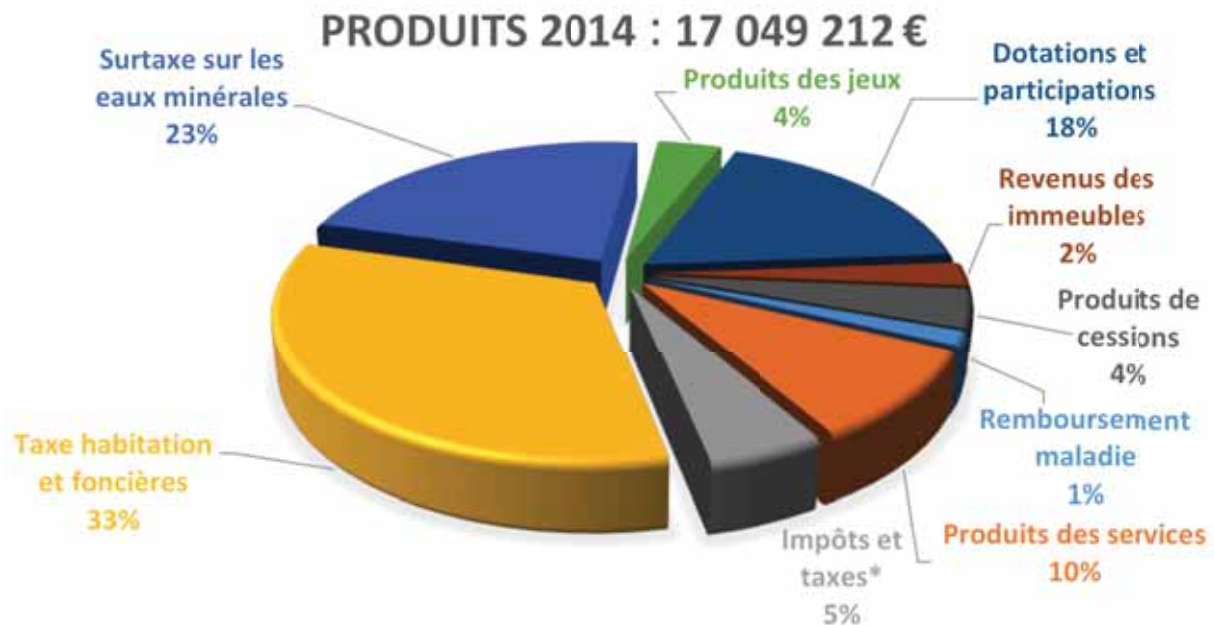
- J sur la masse salariale,
- J sur les dépenses courantes,
- J suppression d'études inutiles (Vittellité - 50 000 €) etc....

F ce chiffre aurait pu être bien supérieur mais nous avons dû nous confronter dès le mois d'avril à « des surprises » notamment par rapport à des travaux aux Thermes effectués en 2011, 2012, 2013 et 2014, et payés en 2014, montant au 31/12/2014 : **524 125 €**

Comptablement, cette somme aurait dû être provisionnée sur les différents exercices entre 2011 et 2014. Cela n'a malheureusement pas été fait.

CHARGES 2014 : 14 013 550 €





*Impôts et taxes : FNGIR (Fonds National de Garantie individuelle de ressources) - Taxe de séjour - Taxe sur l'électricité - Taxe additionnelle aux droits de mutations - Taxe sur les pylônes électriques.

2) LA POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT

Entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

La Commune de Vittel s'est désendettée à hauteur de : - 832 361 €

Le niveau d'encours de la dette de Vittel est de 10 733 434 € au 31/12/2014 contre 11 565 795 € au 31/12/2013.

Nous souhaitons continuer dans cette logique pour 2015.

3) LE VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

La nouvelle équipe municipale a voulu maintenir pour 2014 et 2015, les 4 taux d'imposition en respectant les engagements de campagne « pris » avec les Vittellois.

Et ceci, malgré les déclarations gouvernementales du 23/04/2014 (après les élections municipales) qui réclament un effort financier supplémentaire de 3.67 milliards par an jusqu'en 2017 au bloc communal

Pour Vittel, la baisse de dotation pour 2015, est estimée à 216 000 €. En y rajoutant la hausse de la péréquation de + 224 000 €, le manque à gagner financier total pour la Ville est de 440 000 €,

Pour compenser cette baisse de dotation pour 2015, nous aurions dû augmenter les taux d'imposition de 10 %, mais au contraire nous avons voulu chercher d'autres solutions :

- J limiter nos dépenses de fonctionnement en faisant des économies (dématérialisation des documents, support informatique généralisé)
- J la mutualisation des services, des matériels, des personnels, entre services, de la Ville et de la Communauté de Communes
- J groupement de commandes
- J renégociation des contrats (assurances, eau et assainissement)
- J un effort sur la gestion de nos dépenses d'énergie (électricité, chauffage)
- J maîtrise de la masse salariale

4) LA PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2015

Pour 2015, nous voulons mettre en avant des principes de gestion simples et efficaces :

« Agir au quotidien sur le fonctionnement de la Ville pour dégager des fonds qui seront totalement affectés à l'investissement »

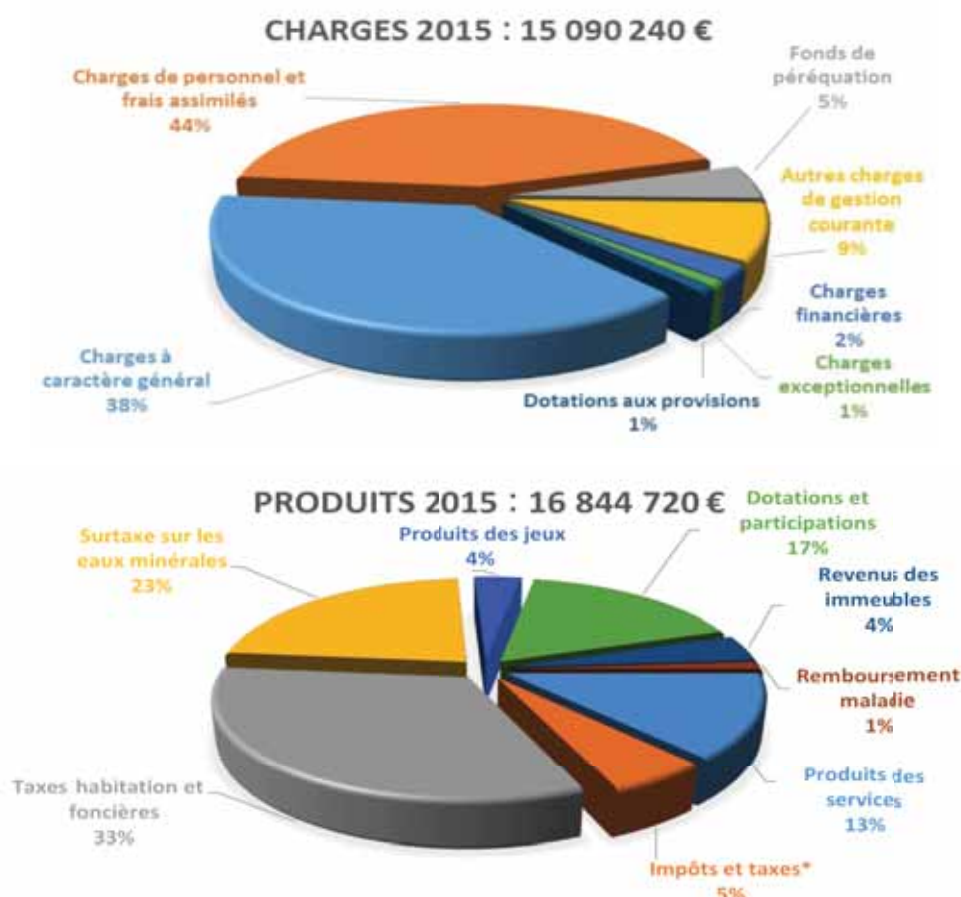
Nous avons demandé service par service, dans une lettre de cadrage budgétaire, de réduire les charges de fonctionnement de 3 %. Nous avons obtenu un résultat de 4.71 %

Nous devons faire face AU DESENGAGEMENT CROISSANT DE L'ETAT QUI TRANSFERT DES COMPETENCES AUX COMMUNES SANS LES CONTREPARTIES FINANCIERES. Deux exemples significatifs :

J les temps d'activités périscolaires : plus de 150 000 € en année pleine

J l'aire accueil des gens du voyage : 76 000 € pour 2015

Dépenses de fonctionnement pour 2015 en % et par services :



VITTEL 2015 : « ANNÉE DES DÉFIS »

Vittel sera la Commune sur l'ouest du département Vosgien qui investira le plus en 2015

C'est plus de 6 millions qui ont été programmés pour cette nouvelle année

Cette somme procurera indirectement du travail aux entreprises et aux Vittelais et Vosgiens

Ces investissements se font dans tous les secteurs avec :

- F 4 gros projets structurants, les « projets phares » :
 - J Le nouveau centre équestre
 - J Le Centre de Préparation omnisports
 - J L'Avenue Bouloumié avec les voiries et réseaux
 - J La poursuite de la Galerie Thermale

Et en plus de nombreux travaux pour 2015 :

- J Ecole Petit Ban
- J Ecole de Musique
- J L'accessibilité
- J Stade
- J Programme de voirie
- J Maximois

EAU ET ASSAINISSEMENT

Prix à la baisse pour les Vittellois

La nouvelle municipalité a **renégocié les contrats la liant avec la société Lyonnaise des Eaux** pour la distribution **d'eau potable** et pour **l'assainissement**.

De nouveaux contrats ont été signés pour l'année 2015 :

- **MOINS LONGS** sur 10 ans
Les anciens contrats portaient sur 33 ans (eau) et 27 ans (assainissement)
- **MOINS CHERS** pour le consommateur et également moins onéreux que l'option régie, avec **une baisse des prix importante** consentie par la Lyonnaise après négociation : moins 30% pour l'eau, moins 70% pour l'assainissement, soit 350 000 € économisés par an.
- **UNE PART ABONNEMENT DIVISÉE PAR DEUX** pour protéger les plus faibles consommateurs. **Soit pour une consommation semestrielle moyenne de 120 m³, une baisse d'une centaine d'euros sur votre facture !**
- **PLUS PERFORMANTS** au niveau écologique et **plus économiques** pour notre ressource en eau (meilleur rendement, moins de fuite avec 34 000 m³ d'eau économisés chaque année)



Centre équestre



Restauration de la galerie et des fresques mauresques



Rénovation du CPO



Avenue Bouloumié



La navette NAVIG'EAU

La navette NAVIG'EAU, un service destiné aux vittellois de + de 60 ans.

Aller faire ses courses, réaliser ses démarches administratives, rendre visite à des amis... autant de déplacements quotidiens qui paraissent anodins mais qui peuvent s'avérer un véritable «parcours du combattant» pour certains d'entre vous.

C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Sociale de Vittel met en place une navette intra-muros spécialement dédiée aux seniors avec des circuits étudiés qui desservent

l'ensemble des quartiers de Vittel.

La navette Thermale n'étant utilisée, ni toute la journée, ni toute l'année, il

est apparu opportun de mutualiser ce véhicule avec les Thermes de Vittel.

Rester mobiles, autonomes et rompre l'isolement en sortant de chez vous de manière sûre et confortable.



Pour connaître les circuits, horaires et mode de fonctionnement :

Maison Ressources au 03 29 08 43 14 ou www.ville-vittel.fr rubrique Action sociale

Forum emploi

Le 11 mars dernier au Palais des Congrès, un Forum Emploi organisé conjointement par la Maison Ressources (CCAS), le Pôle Emploi et la Mission Locale, a remporté un vif succès avec plus de 800 visiteurs.

35 entreprises étaient présentes pour rencontrer les demandeurs d'emploi, les jeunes en recherche de formation ou de jobs saisonniers et leur prodiguer de précieux conseils pour leurs démarches.



Le bureau d'Aide Sociale

La Maison Ressources accueille depuis le 1er mars, le bureau d'Aide Sociale précédemment installé en mairie. Ainsi tous les services du CCAS sont désormais situés dans un même lieu.

Un nouvel agent du CCAS, Marine BARTHELEMY, vous accueillera pour les aides légales et facultatives, le suivi RSA...

Tél : 03 29 07 14 14



Inauguration de deux rues en l'honneur d'illustres Vittelloises

Monsieur le Maire, en présence du directeur général de Vosgelis a inauguré deux rues dans le quartier du Haut de la Charme (ex FPA).

Deux vittelloises ont été mises à l'honneur. **Mme Renée PETITCOLAS**, présente lors de la cérémonie avec son époux et sa famille et Mme **Jeanne PECHEUR** disparue en 2002 mais représentée par sa fille Christine et toute sa famille.

Madame **Renée PETITCOLAS** s'est investie dans la vie publique dès 1971 en devenant adjointe au Maire et vice-présidente du CCAS. Elle fut chargée du foyer résidence du Haut de la Charme et des relations avec la ville jumelle de Badenweiler, dont elle est citoyenne d'honneur. Déléguée départementale de l'éducation nationale, son engagement au service des autres a été reconnu par la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale.



Madame **Jeanne PECHEUR** exerçait la profession d'infirmière. En temps de guerre à Saïgon, elle a soigné bénévolement les lépreux jusqu'en 1946. Son courage lui a valu la très rare décoration « Florence Nightingale » de la Croix-Rouge. De retour en France, elle assuma les fonctions d'assistante sociale à la Société des Eaux de Vittel. En parallèle, elle mit sur pied la section vittelloise des secouristes de la Croix-Rouge dont elle fut présidente et forma des centaines de secouristes bénévoles, ce qui lui valut de recevoir les Palmes Académiques.



SERVICE EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES

Mise en place des TAP (nouveaux Temps d'Activités Périscolaires)

Afin d'offrir **gratuitement** aux enfants l'opportunité de découvrir des activités éducatives, la Ville de Vittel a mis en place, depuis septembre dernier, les TAP autour de 5 axes majeurs : **Citoyenneté, Sciences, Culture, Sport, Loisirs et créativité**. Ces activités ont lieu dans chaque établissement scolaire durant 1h les lundi-mardi-jeudi après la classe et sont encadrées par 55 animateurs qualifiés.

Un questionnaire de satisfaction a été diffusé aux parents entre le 5 et le 15 janvier 2015.

396 questionnaires (sur 548 distribués 72,26 %) ont été reçus. Les parents d'élèves émettent un avis assez critique sur la réforme des rythmes scolaires. En revanche, ils font part de leur grande satisfaction quant à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires par la Ville de VITTEL. Quelques aménagements seront proposés à la rentrée 2015-2016 pour améliorer encore ce service à destination des familles.



Travaux

Comme à chaque période de vacances scolaires, les services techniques de la Ville de VITTEL se sont mobilisés pour entreprendre des travaux importants dans les établissements scolaires. En concertation avec les directeurs d'établissements, de nombreux travaux de réhabilitation et de mise aux normes de sécurité ont été réalisés dans les 4 établissements scolaires. Les prochains mois seront marqués par :

- **La réfection complète de la salle polyvalente de l'école maternelle du Petit Ban (96 000 €)**
- **La réfection du Centre de Loisirs de Maximois (96 000 €)**

Budget 2015

Dans un contexte budgétaire contraint, la Municipalité a néanmoins choisi d'augmenter la dotation des fournitures scolaires et satisfait les demandes d'investissements des différentes écoles.

Ecole du Centre	Imprimantes, tableaux de classe Tableau informatique interactif	2600 €
Ecole du Haut de Fol	Tableau informatique interactif vidéo projecteurs, chaises BCD	4050 €
Ecole du Petit Ban	Chalet dans la cour, armoires chaises, bancs, meubles	4700 €
Ecole Louis Blanc	Appareils photos numériques, ordinateurs portables, meubles, jeux	3300 €
Réseau d'Aides Spécialisés	Renouvellement tests psychologiques	1800 €
Total		16 450 €

Elle poursuit également l'aide aux classes découvertes ou aux actions éducatives par l'octroi de subventions exceptionnelles sur demande des établissements. Pour l'année 2015 le montant est de **4290€**.

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

Pour assurer un fonctionnement optimal des services scolaires et périscolaires en 2015, la Ville de VITTEL mettra à disposition **55 personnes correspondant à 34,43 ETP (équivalent temps plein) soit 55 324 heures**.

Services	Objets	Nbre d'heures annuelles	Répartition
Service Scolaire	ATSEM, BCD Educateurs sportifs	16 400	29,65 %
Services Périscolaires	CLSH, Etudes Surveillées Restaurant, Transport Garderie périscolaire, TAP	37 144	67,08 %
Divers	Mise à disposition personnelle, Maximois Service Sport	1 810	3,27 %
Total		55 324	100 %

LA BOIT'ADOS EST DE RETOUR !



La soirée Boit'Ados que les jeunes attendaient depuis plus d'un an , a eu lieu le samedi 18 avril. Plus de 200 personnes sont venues danser sur les différentes musiques de DJ Flamm et DJ TST (lui-même membre du Conseil Municipal Jeunes) Jusqu'au bout de la nuit, les enfants et ados se sont amusés dans la bonne humeur. L'équipe du Conseil des jeunes et tous les bénévoles (parents et étudiants) ont géré les entrées, la vente des friandises, la buvette et surtout la sécurité. Une nouvelle édition « pleine de folie » est prévue en 2016. Pour la première fois, le Conseil des Jeunes a participé au carnaval et travaille actuellement sur un projet concernant le devoir de mémoire. Une belle initiative.

Vittel station thermale française préférée des curistes



L'année 2014 a été une excellente année pour les Thermes de Vittel : progression de la fréquentation cure et spa et premier prix du site « lescuristes.fr » avec une note de 4,5 sur 5. Le vote des curistes a porté sur la qualité de l'accueil et des soins, le professionnalisme du personnel et la qualité des infrastructures.

Vittel se classe ainsi première sur plus de 100 stations thermales françaises !

Le site « lescuristes.fr » est le seul site internet destiné à la clientèle thermale en terme d'informations, de conseils médicaux et de retours de satisfaction. Le curiste peut laisser un commentaire sur le déroulement de son séjour et note de 0 à 5 le personnel, l'infrastructure et la ville.

Belle récompense pour l'équipe qui depuis 5 ans se bat pour relancer l'activité thermale.

Elle reçoit de la part de ses curistes la plus belle récompense : celle de la **reconnaissance**.

Toute l'équipe était présente autour de son directeur et du Président de la SEM pour recevoir le prix de la part de Mr Luc VIGNERON cofondateur du site « lescuristes.fr »



Accords signés avec le Club Med pour le centre équestre



Après de longues négociations, la municipalité a contractualisée avec le Club Med le projet d'extension du centre équestre. L'activité équestre du village de Pompadour, fermé depuis août 2014, sera désormais accueillie à Vittel, sans oublier la clientèle locale et régionale.

Le 17 février, Monsieur le Maire signait dans un premier temps, un protocole d'accord avec le Club Med. Ce document garantit la Ville de l'exploitation du village « Club Med Vittel » jusqu'en novembre 2021 (environ 400 emplois directs et indirects) et du paiement des loyers dus pour la gestion de ce centre équestre.

Parallèlement, la Ville signait un bail commercial avec la Société « Vittel Horse Club » prestataire du Club Med, et dirigée par Monsieur Jacques Couderc, pour gérer, développer le Centre et organiser, dans de bonnes conditions, des événements équestres.

Les travaux ont débuté le 18 février et devraient se terminer pour fin juin 2015.

En date du 26 janvier 2015, le Conseil Général allouait à la ville une subvention de 150 000 € pour la réalisation des travaux d'extension du centre équestre.

Vittel s'offre ainsi de nouvelles perspectives de développement touristique. Tous les partenaires sont déjà mobilisés pour proposer une offre de qualité à cette nouvelle niche de clientèle, adepte d'un tourisme vert.



Les sportifs vittellois honorés

Le 2 avril dernier, la municipalité a procédé à la traditionnelle remise des trophées sportifs, pour celles et ceux qui ont porté haut les couleurs vittelloises durant la saison sportive 2013/2014, ou qui participent par leur investissement personnel à la vie de notre ville.

Cette soirée conviviale a permis également de remercier « notre Bibi » pour ses bons et loyaux services durant ces 41 années passées au sein

du Service des Sports. Mais gageons que les associations sportives vittelloises auront cette chance de pouvoir profiter de sa passion encore très longtemps.



Trophées des sportifs vittellois 2013/2014

Athlétisme : Florian GEHIN
Ball Trap Compack Sporting : Patrick CHAPPELLE
Basket Club Thermal : Equipe féminine Sénior
CSV Boule Vittelloise : Nanou FLECHING
CSV Cyclisme : Gérard VINCENT
CSV Escrime : Pierre KERN
CSV Football : Manu BERNARDO et Thierry AOUCHNI
Golf Vittel Hazeau : Equipe masculine sénior
SRV Gymnastique : Equipe poussine 1ère année
CSV Judo : Paul GODARD
CSV Natation : Equipe féminine interclubs
CSV Pétanque vittelloise : Mario BECATTINI
CSV Rugby : Quentin MARCHAL
CSV tennis : Dominique ROBIN
SRV Tennis de Table : Lucas DIEZ
CSV Tir Sportif : Fernand BRENIER
SRV Triathlon : Equipe masculine de Duathlon
SRV Twirling : Aline AFONSO
Section sportive Collège Jules Verne : .. Justine GRAFF et Lona LEMARQUIS

Trophées d'honneur : Amélie PADOVANI (course automobile), Anthony COUPAS (triathlon)

Trophée du sportif de l'année : Benoît RIEGEL (SRV triathlon) – vice champion du monde de duathlon vétérans et champion de France vétérans de bike&run.

Trophée spécial : Jean-François CHAPIER 'Bibi'



Jean-François CHAPIER 'Bibi'

Concert de la Sainte-Cécile



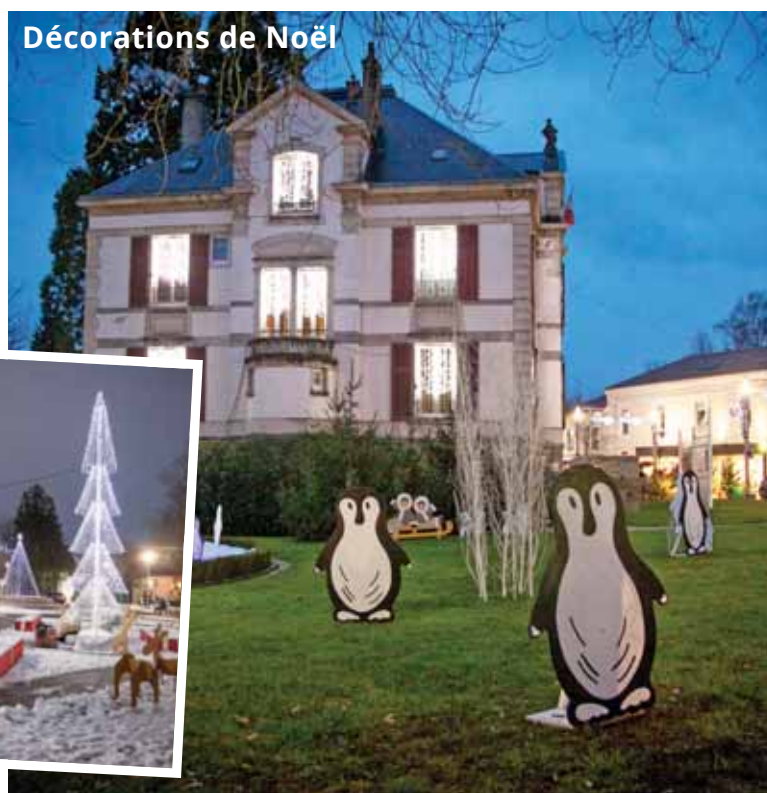
Marché de Noël



Le peuple des Cîmes



Décorations de Noël



Les Zellyades



Chorale Veresk





Audition de violon



Carnaval 2015



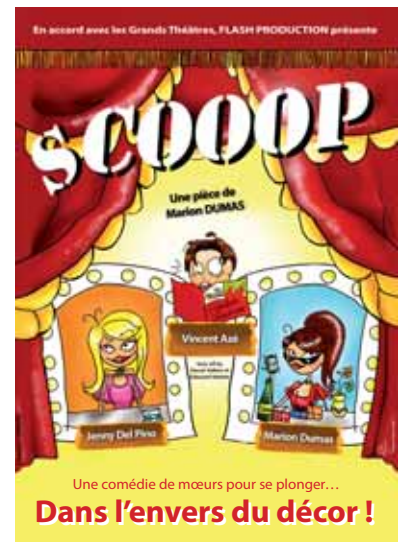
Carnaval des enfants



Zinc Grenadine



Izac le Robot



NOTRE VILLE ENTRE DANS LE DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

Ce dispositif de prévention contre les cambriolages et la délinquance s'applique dans le périmètre d'un quartier, entre ses habitants via notamment un référent, la Mairie et les autorités (gendarmerie et police municipale)

CE DISPOSITIF PERMET :

- De lutter plus efficacement contre la délinquance.
- De rassurer et protéger la population.
- De resserrer les liens sociaux et développer l'esprit civique.
- De renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier.
- D'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance.
- D'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.
- D'encourager les habitants à la réalisation d'actes de prévention préliminaires.
- De constituer une chaîne d'alerte entre les référents de quartiers volontaires et les acteurs de la sécurité.

PRINCIPE DU DISPOSITIF :

«UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA SÉCURITÉ»

Le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout évènement suspect, ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens. Toutefois, ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

RÉUNIONS D'ÉCHANGES

Des réunions d'échanges seront organisées une fois par semestre, en présence des différents acteurs.

RÔLE DES HABITANTS

- Accomplir des actes élémentaires de prévention, tels que la surveillance des logements temporairement inhabités.
- Etre étroitement associés à l'action de la prévention des cambriolages intitulée «opération tranquillité vacances» mise en œuvre sous l'autorité de la gendarmerie.

PROCÉDURE D'INFORMATION

Les résidents transmettent au coordonnateur désigné par le Maire, à la police municipale de Vittel et au référent de la gendarmerie, toutes les informations qu'ils estiment devoir porter à leur connaissance. Ces informations doivent respecter les droits fondamentaux individuels et ne revêtent aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux.

MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE

Avec l'accord de Monsieur le Procureur de la République près du TGI d'Epinal, le Maire installera aux entrées de la Ville, une signalétique. Elle a pour but d'informer les personnes mal intentionnées, qu'elles pénètrent dans un domaine où les habitants sont particulièrement vigilants.



ATTENTION ! VOUS ENTREZ DANS UNE ZONE 30

Vittel sera dotée d'une « zone 30 » depuis le Palais des Congrès jusqu'à la place du Général de Gaulle.



LA ZONE BLEUE

UN GESTE CITOYEN

- Faciliter la rotation des véhicules favorise le partage des places de stationnement.
- Mieux réguler le stationnement pour que tout le monde puisse accéder au centre-ville.
- Faciliter l'accès aux commerces, services et équipements publics.
- Faciliter la vie des usagers en faisant disparaître le stationnement sauvage, et améliorer la sécurité

PÉRIMÈTRE ET HORAIRES DE LA ZONE BLEUE

- Rue de Verdun – place de Gaulle – parking de Flers – place de la Marne (en partie) – parking Badenweiler (en partie) – rue du Général Mangin – rue Saint-Martin – rue du Maréchal Foch (en partie) – rue Charles Garnier et maintenant l'Avenue Bouloumié.
- Du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.

La durée réglementaire est de 1h30

Au-delà de cette durée, déplacer obligatoirement le véhicule, sous peine d'une **amende de 17 €**

LE DISQUE EST OBLIGATOIRE

Des parkings pour se simplifier la vie : plus de 800 places de parking sont en accès libre et gratuit, dont des places réservées aux personnes handicapées.

Disque Réformé depuis 2011



Nouveau disque Européen

Disponible à l'office de Tourisme

Canapés SEANROYALE France

82 avenue
Bouloumié
88800 Vittel
Monsieur Frédéric
Claude



MOBILIER

Mardi au samedi 14h00 à 19h00

LE BISTRONOME DE VITTEL

181 rue St Nicolas
88800 Vittel
Madame Amélie
Dirand



BAR / RESTAURANT

Du lundi au
dimanche de 7h00
à 21h30

LA ROTONDE

Parc des Thermes
88800 Vittel
Mesdames Charline
Geoffroy-Crémel,
Armelle Geoffroy



BAR, PETITE RESTAURATION LE MIDI, SALLE DE THÉ, ÉVÉNEMENTS À THÈME, ETC...

Ouverture du 1er avril au 31 décembre 2015
Mardi au dimanche de 10h00 à 19h00

BOUTIQUE LE PAVILLON

Parc des Thermes
88800 Vittel
Mesdames Charline
Geoffroy-Crémel,
Armelle Geoffroy



ACCESSOIRES MODE FEMME, HOMME ET ENFANT

Ouverture du 14 février au 31 décembre 2015
Du mardi au dimanche de 15h00 à 18h30

UBAK

213 rue de Verdun
88800 Vittel
Madame Francine
Charroyer



TEXTILE ENFANTS DE 0 À 13 ANS

Lundi de 14h30 à 19h00
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h00

AU CARRÉ GOURMAND

142 rue de Verdun
88800 Vittel
Madame Charlotte
Padovani



ÉPICERIE FINE, PRODUITS RÉGIONAUX

Mardi au samedi de 9h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h00

SARL VIT'INFORMATIQUE

294 rue de Verdun
88800 Vittel
Monsieur Olivier
Burton



VENTE, DÉPANNAGE EN INFORMATIQUE, impressions personnalisées tous supports, formations informatique

Lundi de 14h00 à 19h00 - Du mardi au samedi de 9h00
à 12h00 et de 14h00 à 19h00

LE MELBOURNE

20 place du Général
de Gaulle - 88800
Vittel
Monsieur Stéphane
Girardot



BAR - CAFÉ

Du mardi au jeudi de
7h00 à 20h30
Du vendredi au samedi de 7h00 à 2h00
En saison le dimanche de 8h00 à 20h00
Hors saison le dimanche de 8h00 à 13h00

Ambassadeur de Suisse

Le Palais des Congrès de Vittel a accueilli du 24 au 26 avril l'Union des Associations Suisses de France qui organisait son 57^{ème} congrès.

Avant de travailler sur la problématique de la qualité de l'Eau sur Terre avec l'intervention de spécialiste du sujet, la centaine de participants a été accueillie à l'Hôtel de Ville par Jean-Jacques Gaultier, Maire de Vittel.

Les Suisses de France étaient représentés par Son Excellence Bernardino Regazzoni, Ambassadeur de Suisse en France accompagné de Messieurs Edouard Kraal, Consul Général à l'Ambassade de Paris ; François Mayor, Consul Général à Lyon ; Marzio Tartini, Consul Général à Strasbourg et Madame Marianne Gerber- Szabo, Consul Général à Marseille.

Au cours de cette réception, Monsieur le Maire n'a pas manqué de souligner sont attachement aux liens privilégiés qu'entretient la commune avec la Suisse.

• **Des liens personnels.** Chaque année, la Société Suisse des Vosges présidée par Fritz Trachsel et organisatrice du congrès, célèbre la fête nationale suisse avec les ressortissants suisses résidant dans les Vosges.

• **Des liens économiques** avec la Société Nestlé, présente sur notre territoire et qui a choisi Vittel pour embouteiller les eaux.

• **Des liens touristiques.** Les congressistes et organisateurs ont été ravis de leur séjour qui leur a permis de découvrir les richesses architecturales de notre cité, mais aussi la Vigie de l'Eau ou encore les soins prodigués au Vittel Thermal SPA. L'organisation de ce rassemblement au Palais des Congrès en est l'illustration.

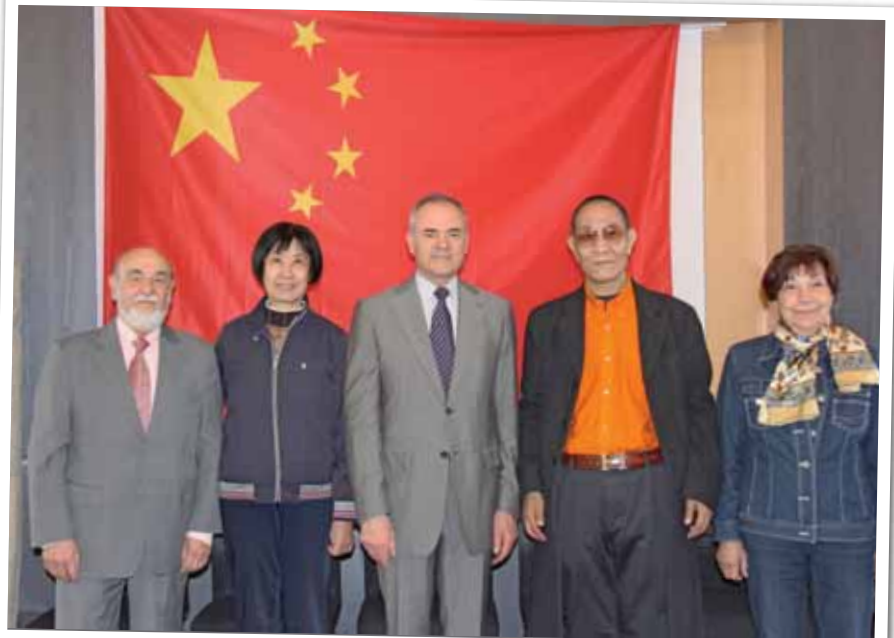


La Chine et le thermalisme

Faisant suite à la visite de Jean-Jacques GAULTIER à Pékin en octobre 2014, une délégation chinoise a été reçue officiellement durant 2 jours en mairie ainsi qu'à l'établissement thermal.

En décembre 2014, une première délégation composée de tour opérateur et d'agence de tourisme, était déjà venue dans notre ville. Le Professeur JIUMEI, professeur de Médecine Tibétaine, dirigeant un hôpital à Xining et enseignant la médecine chinoise et tibétaine aux étudiants chinois, était accompagné de Madame Wang, représentante officielle pour le gouvernement chinois en charge des minorités et notamment des affaires tibétaines et de Monsieur Germon du groupe d'amitié France-Chine, ancien député de l'Essonne et maire de Massy.

Cette visite était centrée sur le thermalisme afin d'essayer de nouer un partenariat pour promouvoir dans le futur la médecine chinoise et tibétaine à Vittel.



BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE

Succès de la semaine « Poésie sans frontières » pour le Printemps des Poètes

La 3^{ème} rencontre internationale de poésie organisée pour le Printemps des Poètes 2015, du 16 au 21 mars a remporté un vif succès. Les chiffres sont éloquentes : près de 300 élèves de Vittel et plus de 200 adultes sont venus à la rencontre des poètes invités pour l'occasion.

Des voix majeures de la poésie contemporaine dans leur pays : Rabia DJELTI (Algérie), Nicole CAGE (La Martinique), Maram AL-MASRI (Syrie) et Bruno DOUCEY, le poète engagé et l'éditeur au service de la poésie francophone du monde entier. Récitals, rencontres, musiques, dédicaces, ateliers d'écriture, au programme d'un cycle de partage consacré aux bonheurs de la poésie en vers libres.

L'occasion de rappeler un bel exemple de partenariats mis en place avec les écoles primaires de Vittel et le collège mais aussi avec l'hôpital de jour et la maison de retraite du Petit Ban. Ces poésies de la diversité, déclinées dans les mots et l'écriture pour tous ont permis à la bibliothèque d'approcher d'une bien belle manière des publics venus de tous les horizons et quelquefois de très loin.

Une manifestation littéraire de très haute tenue que les vittellois ont largement accompagné au cours d'un

programme poétique à la croisée de la modernité et de la tradition, du passé et de l'avenir, loin de l'esprit. Une restitution essentielle pour tous ces mots fécondés dans cette 3^{ème} édition consacrée aux « Poésies de l'ailleurs ».

Cette organisation qui a fait pour l'occasion le succès du rayon « poésie » de la bibliothèque a reçu le soutien du Centre National du Livre.



Rabia Djelti, Maram Al Masri, Nicole Cage



SUPPORTS NUMERIQUES, WIFI, À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le 1er mars dernier l'offre de service « **nouvelles technologies** » s'est considérablement développée à la bibliothèque médiathèque. Elle concerne, au titre des équipements informatiques et des supports de lecture numérique :

- Le renouvellement de tous les postes informatiques professionnels et publics
- L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion : consultation des catalogues à distance
- La mise en réseau wi-fi de tous les espaces
- L'acquisition de 4 tablettes, de 2 liseuses, d'une console jeux, de claviers informatiques pour enfants à partir de 18 mois, une borne d'écoute musicale à l'espace petite enfance.
Dans le même temps des nouveaux compléments en mobilier ont été installés : à l'espace Petite Enfance et à l'espace multimédia
- Un nouveau lieu a été créé pour les ados « La Mezzanine » : bandes dessinées, mangas, périodiques, jeux sur console et connexion web sur tablettes.



Signalons également la réalisation d'une fresque murale par l'artiste local *Subsoner* et la pose d'une signalétique par lettrage sur les vitres de l'espace multimédia côté rue Saint Nicolas.

L'ensemble des éléments de ce dossier a fait l'objet d'une inscription budgétaire 2015 pour un montant de 56 728,00 euros ; il a été subventionné par la DRAC Lorraine au titre de la Dotation Générale de Décentralisation à hauteur de 48 % ; des demandes de subvention ont également été déposées au Conseil Départemental des Vosges (10 %) et au FEDER (5 %). Ces nouveaux équipements décidés par la Municipalité accompagnent les excellents résultats de fonctionnement de la bibliothèque.

CONCERT D'ENSEMBLES DE FLûTES TRAVERSIÈRES

Le samedi 4 Avril 2015, le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville accueillait un concert d'ensembles de flûtes organisé par l'Ecole Municipale de Musique et Danse de Vittel.

En première partie, l'ensemble composé de 15 élèves de la classe de flûte traversière de Mademoiselle Flavie JEANDEL se distinguait par la belle interprétation d'un programme riche et varié, offrant au public une large palette de couleurs sonores avec beaucoup de dynamique.

En seconde partie, l'ensemble de flûtes de Lorraine, créé quelques mois auparavant à l'initiative de Flavie, avec le concours de professeurs et musiciens professionnels de la région, a régalé le public.

Promesse tenue pour cette jeune formation, tant par la qualité d'interprétation, la virtuosité de ses membres et le choix du répertoire abordé.

Une large place est laissée aux flûtes basses et alto donnant à la sonorité de l'ensemble davantage de profondeur et de richesse.

Une rencontre pédagogique très enrichissante pour tous.



DIANE LESOEUR

CHAMPIONNE DE FRANCE 2015

Du 4 au 6 avril 2015, se sont déroulés à Blois les Championnats de France 4^{ème} série en squash. En compétition 32 femmes...

Diane Lesœur, jeune vittelloise de 26 ans a dominé largement la finale et a remporté le championnat. Pratiquant ce sport depuis septembre 2014, elle était venue sans ambition particulière et voulait voir comment elle se comportait en sport individuel, après avoir fait du basket. Ce très beau résultat lui donne envie de progresser.

Nos félicitations et nos encouragements pour 2016.



photo Patrice JUN (COPYRIGHT)



A tout juste 20 ans, la vittelloise **Amélie Padovani** a participé pour la première fois en 2014, au Championnat Legends Cars Cup, qui s'est déroulé sur les plus grands circuits de France.

Ce concept, originaire des Etats Unis, rassemble des bolides au look rappelant les années 1930/40 : taille réduite, de grosses roues et des décors originaux. Les voitures sont propulsées par un moteur de moto avec une vitesse de pointe de 210 km/h.

Participant pour la première fois à ce championnat, Amélie a été sacrée Championne de France femme à Ledenon (Gard), en remportant 4 victoires sur les 7 manches. **Belle réussite.**

GAËLLE MAIRE

721^{ème} / 1200

Cette jeune vittelloise a participé en février au raid humanitaire 4L TROPHY, événement solidaire, réservé aux étudiants de toute l'Europe, et a permis de convoier des fournitures scolaires, sportives, médicales et du matériel d'hygiène.

Du matériel informatique a également été acheminé.

Seule la légendaire voiture de Renault était autorisée.

Avec son amie **Lyse Ferreux**, elles ont parcouru 6000 kilomètres de Biarritz au désert marocain, avec pour toute aide une boussole, un road book et une carte.

Pas de GPS, mais de nombreuses émotions. Elles sont arrivées 721^{ème} sur environ 1200 équipages.

Un bel exemple de solidarité et de courage.

Merci Mesdemoiselles !



7 jardins éphémères pour le 7^{ème} art ou « Les Jardins Éphémères »

La municipalité a proposé une manifestation sur le thème des «jardins éphémères» du 29 au 31 mai dans le parc thermal (le long de la galerie thermale). En renfort du lycée d'horticulture de Roville aux Chênes qui nous a fait l'honneur de répondre à notre proposition, tous les concepteurs de ces jardins étaient vittellois et locaux.

Par leur engagement, ils ont marqué ainsi leur volonté de « faire ensemble et local » dans une logique de développement durable : un moindre déplacement, l'enrichissement personnel et collectif et le partage des connaissances mutuelles, les échanges entre professionnels / public, la reconnaissance des acteurs économiques, sont quelques unes des valeurs fondamentales de cette exposition. Pour mettre en place ce projet, il a été nécessaire de trouver un fil conducteur dans la logique et la continuité de 2015 : **le cinéma et la biodiversité.**



Le jeu « CINÉ CLAP »

Imaginé par la commission environnement, ce jeu s'adresse aux petits et grands, férus ou nostalgiques des jeux de pistes de leur enfance.

« Ciné Clap » va vous donner l'occasion de rechercher des citations célèbres de films mythiques. Les claps correspondants sont discrètement dissimulés dans les plus beaux massifs ou parterres de fleurs de la ville et du parc thermal. Une façon singulière et distrayante de découvrir la ville de Vittel et sa nature.



Les Ateliers Tremplin en action

Les usagers des Ateliers Tremplin se lancent dans la réalisation de claps cinématographiques à la demande du comité fleurissement de la Ville de Vittel, pour la préparation du jeu « Ciné Clap ». Encadrés par Camille Collignon et Delphine Jacquotte, ceux-ci seront installés dans des endroits encore tenus secrets, afin de servir de support à une future animation et lors de la création de Jardins éphémères. À suivre, donc !



MAISON RESSOURCES – CCAS VITTEL

29 rue François Richard - Tél. : 03 29 08 43 14 - courriel : ccas@ville-vittel.fr
www.ville-vittel.fr rubrique action sociale

Lettre du groupe minoritaire

La Minorité Municipale n'a pas LE POUVOIR.

Cette évidence tautologique doit-elle pour autant nous accabler ?

Non, puisque c'est le jeu démocratique, et d'ailleurs M. Le Maire nous rappelle à tout instant « la Majorité et la Minorité, ce n'est pas la même chose », n'étant pas autiste, nous le savions.

Mais la Minorité Municipale a-t-elle DU POUVOIR ?

Du pouvoir pour influencer sur les décisions municipales, pour proposer des projets innovants, pour contester certaines décisions que l'on juge inopportunes.

Bref, pour faire tout simplement mais passionnément notre travail, ce pourquoi nous avons été élus.

A cette question, la réponse est duelle.

Cela dépend de l'attitude de M. Le Maire et sa majorité.

Si ce dernier se drapait dans ses certitudes avec un bloc majoritaire aux ordres, voir au garde à vous comme lors du dernier Conseil Municipal en date du 5 mars dernier où toutes réflexions venant de la Minorité étaient contestées, voir raillées, alors évidemment le

dialogue démocratique ne pourra jamais s'installer.

Mais cela dépend également de nous, groupe minoritaire.

Ne pas craindre de « monter au front » pour contester, exposer, proposer, innover et si possible Persuader !

Persuader par exemple que la gestion du dossier du Club Med, domaine réservé de M. Le Maire, aurait pu s'enrichir des apports, ou des préventions du groupe Minoritaire.

Persuader par exemple que le budget 2015, certes sérieux, mais uniquement soucieux d'économie, peut apparaître manquer de souffle, d'ambitions, de projets.

Persuader par exemple, que le problème de l'hôtel des Termes, véritable verrue dans la ville thermale, devient prioritaire et qu'il y a lieu d'accélérer les discussions avec le propriétaire.

Bref (nos lignes nous sont comptées) tout et tant de choses à voir, à régler.

Nous en reparlerons

Le Groupe Minoritaire.

Madame, Monsieur,

Je suis le seul élu Alternative Vittel au Conseil Municipal mais je vais écrire « Nous », parce que je ne suis pas seul à travailler pour notre si belle cité :

M. Nicolas Masson et M. Anthony Fremiot participent bénévolement à la gestion du Conseil Municipal des Jeunes. Avec les enfants nous avons relancé la Soirée Boit'Ados qui fut un véritable succès, pour une dépense totale de 600 euros (après recette), performance jamais égalée par le passé. Nous avons participé aux 23ème carnaval et créé deux projets d'importances dont un qui vise à récolter des témoignages et des photos de personnes qui ont été à Vittel durant la Deuxième Guerre mondiale. Après les événements tragiques qui ont traversé notre pays en janvier nous avons poussé encore plus loin les travaux sur le devoir de mémoire. Nous avons dans l'optique de proposer la création d'un Conseil intercommunal des Jeunes pour que l'ensemble des jeunes de nos écoles puissent s'y présenter et y agir.

D'un autre côté nous sommes tous accrochés à l'espoir de voir un jour Vittel s'adapter aux nouvelles

technologies. Nous voulons également tous plus d'ouverture et plus d'écoute. Nos propositions d'intégrations sur les réseaux sociaux et de mise en place du Wifi dans les bâtiments publics (Mairie par exemple) sont destinés à améliorer la communication de la ville de Vittel. Nous sommes en retard d'une dizaine d'années. Nous avons proposé des pistes concrètes pour établir une nouvelle stratégie de communication mais à chaque fois nous avons été repoussés malgré des soutiens affirmés. Donc nous continuerons jusqu'à ce que nous soyons écoutés.

En outre, nous nous battons aux côtés de certains membres de la majorité pour éviter qu'un plafond de verre soit installé entre le Maire, et les citoyens qu'ils soient élus ou pas. Le dialogue doit rester la clef de la réussite.

Je crois que notre engagement pour Vittel passe avant l'intérêt personnel et les questions d'images des uns et des autres.

Retrouvez Alternative Vittel 2014 sur Facebook et par mail Alexandre.Chopinez@orange.fr

NAISSANCES

GUERRE LAGARDE Gabriel	28/09/2014
GUENDOUZE Maïssa	16/11/2014
BEN YAHIA Chadi	20/11/2014
LECLERC Gatien	22/11/2014
DEMANGE Ilhan	04/12/2014
BOUDAHAM Anas	10/12/2014
MARTINEZ Alycia	20/01/2015

MOULAI Lény	05/02/2015
HENRIQUES Elina	25/02/2015
ANDRÉ Alix	16/03/2015
HASS Matilda	20/03/2015
DEPREZ GONNELLY Kayleen	17/04/2015
MERAD Kataleya	19/04/2015
LOCQUENEUX Sylvain	30/04/2015

MARIAGES

PERRY Daniel – VARKOLY Klára	22/12/2014
TAKHIULINA Iuliia et CHAMPIER Stéphane	07/01/2015
BOISSON Annick et WEBER Jean Pierre	21/03/2015

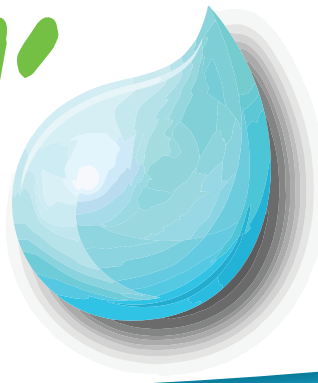
DÉCÈS

FAUBRY Marie veuve ADAM	05/10/2014
ADAM Elisabeth veuve REBALA	06/10/2014
GARCIA y GRACIA épouse CASAS y PITA	12/10/2014
COLIN épouse CHATOUREL Gilberte	18/10/2014
LANZA Veuve SACCOMANI Catherine	21/10/2014
TRIBOUT Robert	06/11/2014
LECLERCQ épouse TOMASELLI Gilberte	22/11/2014
MARFORT Jean-François	04/12/2014
GUIOT veuve USSAI Lydie	05/12/2014
AMEN veuve CHALIER Amélie	10/12/2014
GUENARD épouse FANTONI Jeanine	19/12/2014
THIRIOT Veuve MARQUE Marie	25/12/2014
HAMOUR Fatma	27/12/2014
PIERRE Michel	28/12/2014
CLAUDEL Jean-Marie	01/01/2015
PERRIN Roger	02/01/2015
BERNAZZANI Angelo	03/01/2015
TOMASELLI Veuve COLLIN Nathalie	04/01/2015
MOLARD Marguerite	08/01/2015
CREMONA Marie-Claude	19/01/2015
PETITJEAN Veuve DELUZE Marie	22/01/2015
PIERROT Alain	27/01/2015
THOMAS Chantal épouse GOUNANT	04/02/2015
GAUVIN Marie Thérèse Veuve AMSTUZ	05/02/2015

BERNAGE Christian	05/02/2015
LHUIILLIER Michel	08/02/2015
BRISARD Jeanne veuve WELSCHINGER	10/02/2015
BRIOT Eliane Veuve ROLLOT	16/02/2015
ADAM Luc	19/02/2015
VOUIN Pierre	24/02/2015
VASLIN Pierre	25/02/2015
RENAULD Julien	27/02/2015
POUILLON Jean	23/02/2015
LABOURET Denise veuve BREDARD	24/02/2015
POTTIER Josette	10/03/2015
FOURNERIE Huguette	11/03/2015
BINDA Régina veuve THOUVENIN	17/03/2015
BOCHU Jean-François	19/03/2015
BALLAND Marcel	29/03/2015
GREGOIRE Paul	18/04/2015
ZIANE Jean-Claude	20/04/2015
NOIRIEL Josette veuve GRANDCLERC	23/04/2015
DELAUNE Gisèle épouse TOMASELLI	25/04/2015
MOREL Cécile	05/05/2015
MUNIER Paulette veuve HUMBERT	05/05/2015
BARILLET Pierre	07/05/2015
COURDIER Maurice	09/05/2015
HENRIOT Jeanne veuve CHEVESSAND	08/05/2015

Terre d'

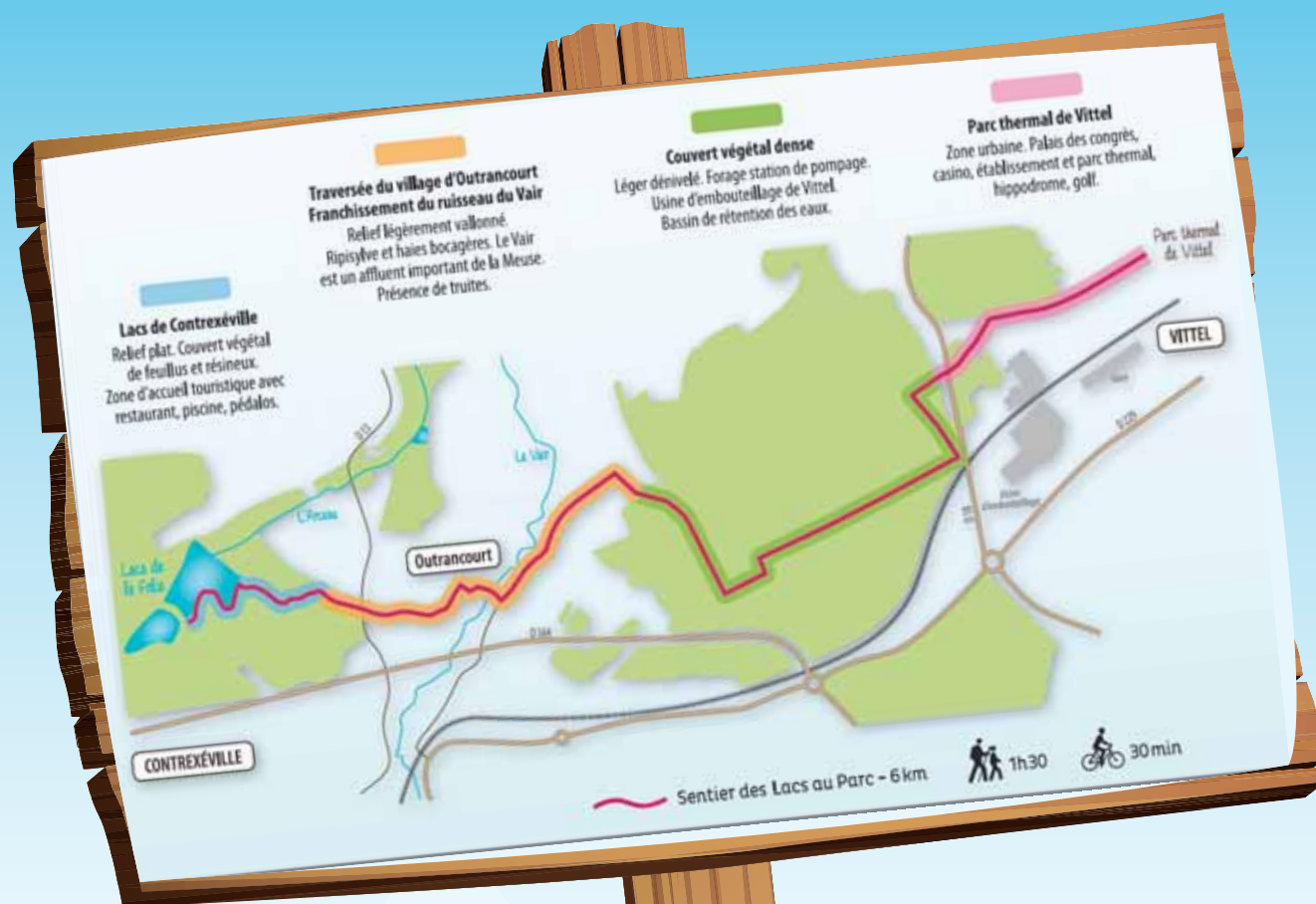
La Communauté de Communes
de Vittel-Contrexéville



En marche avec l'interco'

Terre d'eau vous invite à découvrir le Sentier des Lacs au Parc
Rendez-vous pour une marche inaugurale le :

Dimanche 5 juillet à 10h devant le Palais des Congrès de Vittel



Pour l'inauguration du nouveau
sentier pédestre et cyclable
reliant le Parc Thermal de Vittel
et les Lacs de la Folie de Contrexéville

Apéritif musical aux Lacs
de la Folie de Contrexéville
à l'arrivée